



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

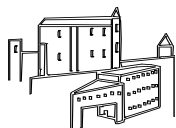
Le principal

Aux

Parents d'élèves de 3^{ème}

Villebois Lavalette, le 20 mai 2014

COLLEGE HENRI-MARTIN



Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-après quelques informations au sujet du voyage scolaire organisé à Paris :

Le rendez-vous pour le départ est à 6h45 et le retour à 20h30 en gare d'Angoulême.

2014

Principal : Ch. Vallat

Affaire suivie par
Secrétariat

Téléphone
05-45-64-90-57

Télécopie
05-45-64-93-92

Courriel
ce.0160043k@ac-poitiers.fr

Adresse postale
Collège Henri Martin
1, rue du collège
16320 VILLEBOIS LAVALETTE

	DEPART (6h45)	RETOUR (20h30)
3C	Mardi 3 juin	Mercredi 4 juin
3A	Mercredi 4 juin	Jeudi 5 juin
3B	Jeudi 5 juin	Vendredi 6 juin

Votre enfant devra amener ses effets personnels (serviette, trousse de toilette, vêtements de rechange...) dans un sac à dos qu'il aura avec lui la plupart du temps (donc prévoir léger). Il sera nécessaire de veiller à choisir des vêtements adaptés à la marche et à la météo.

Vous pourrez donner de l'argent de poche mais la somme doit rester modeste. Les repas et l'ensemble des dépenses (visites, métro) sont pris en charge par le collège. L'auberge de jeunesse : Adveniat – rue François 1^{er} – Paris VIII accueillera le groupe pour la nuit.

Enfin, votre enfant sera autorisé à utiliser son téléphone portable dans les limites fixées par les adultes accompagnateurs, qui dans ce domaine, comme dans les autres, auront toute autorité pour intervenir.

Sûr de votre compréhension et coopération je vous prie Madame, Monsieur, de recevoir mes salutations distinguées.

Ch. Vallat